



---

## CE QU'IL FAUT RETENIR DES RAPPORTS DE JURY

Les premières indications qui se révèlent essentielles à la bonne préparation de l'épreuve de culture générale, et qui malheureusement, ne sont pas suffisamment exploitées, sont les différents rapports du jury, rédigés chaque année par les correcteurs des Grandes Écoles. C'est une base de données dont il faut absolument tenir compte pour cerner d'une part, l'esprit et la lettre du concours, et, d'autre part, les exigences méthodologiques requises pour une telle épreuve<sup>1</sup>. Rappelons d'emblée qu'il s'agit d'un concours et que dans ces conditions, il s'agit pour les candidats d'exposer leurs qualités en affrontant le sujet dans toute sa singularité, en évitant tous les lieux communs de la pensée. À ce titre, procédons en premier lieu à une typologie des remarques méthodologiques, formulées dans les rapports du jury.

Le premier point consiste évidemment à reprendre la définition même de l'exercice de dissertation de culture générale :

« La dissertation de culture générale est un exercice, écrit dans une langue maîtrisée et choisie, au cours duquel, à propos d'un sujet faisant explicitement référence au thème de l'année, le candidat manifeste une aptitude tout d'abord à effectuer l'analyse et la problématisation du libellé proposé, ensuite à organiser et mener une discussion construite, sans préjugé, ouverte, conséquente et cultivée, il y mobilise librement ce qu'il connaît des littératures française et étrangère, des différents arts (cinéma, peinture, photographie, théâtre...), de la tradition philosophique, des sciences exactes et des sciences de l'homme, des grandes religions et des principaux courants idéologiques contemporains ; il y démontre enfin en quoi cet enrichissement culturel permet de mieux comprendre le monde dans lequel il vit. »

À partir de cette définition, plusieurs remarques s'imposent qu'il convient de reprendre dans le détail.

---

1. Toutes ces données sont extraites des rapports de jury, relatifs aux épreuves écrites des écoles suivantes : HEC, ESSEC, ESCP-EAP, ESC, EM Lyon, EDHEC.

## I. DÉFINITION DE L'ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE

L'exercice de dissertation proposé aux concours des Grandes Écoles de Commerce est une épreuve qui exige l'assimilation de connaissances, littéraires et philosophiques, ainsi que la maîtrise méthodologique de la réflexion. Bien que les références littéraires et les références philosophiques n'aient pas le même emploi, elles ne sauraient cependant être indépendantes. Il s'agit bel et bien de conjuguer la conceptualisation philosophique et lui donner une illustration littéraire. Or, point décisif, il ne faut pas attendre l'année du concours pour acquérir une culture générale, car celle-ci ne devient vraiment opératoire que lorsqu'elle est mise en pratique le plus souvent possible, ce qui exige une préparation à long terme. Cela signifie que l'épreuve de dissertation générale ne doit surtout pas être considérée comme le travail d'une seule année et de l'étude du thème au programme. La maîtrise de la langue et l'habitude de la réflexion supposent une préparation antérieure à l'entrée en classes préparatoires. Rappelons cet avertissement d'un des rapports du jury : « Si les élèves n'ont rien lu pendant leurs études secondaires, s'ils n'ont pas appris à écrire correctement la langue, à organiser leurs pensées et leurs développements, il serait presque miraculeux que quelques mois de travail parvinssent à combler des lacunes accumulées depuis plusieurs années. » Or, il faut bien s'entendre ici sur la *pratique de la culture* : beaucoup de candidats ne voient pas leurs efforts récompensés, et cela parce qu'ils confondent la culture et la récitation de connaissances qui ne sont jamais intériorisées. Cela donne lieu du coup à une liste exhaustive de connaissances qui servent plutôt à donner un catalogue que de produire une véritable réflexion. Nous attirons l'attention des candidats sur une pratique répandue et qui se révèle désastreuse le jour du concours : acquérir des connaissances de « seconde main », extraites des manuels de dissertation vendus au cours de l'année. Ces derniers ne sont que des introductions à une réflexion générale sur le thème qu'il faut nécessairement approfondir par la suite. Se limiter à ces usuels, c'est se condamner à répéter les mêmes exemples que tout le monde, avec la même superficialité, sans être ainsi capable d'opérer une véritable différence avec tous les autres candidats. Il convient de renoncer à ce recours de facilité et à cet acharnement à vouloir montrer que l'on sait, alors qu'il s'agit en réalité de montrer que l'on est capable de produire une réflexion rigoureuse sur un sujet spécifique. Sans ce travail en profondeur, les candidats sont réduits à formuler un contenu uniformisé qui n'est qu'une façon déguisée de réciter mécaniquement un cours. Il faut cesser de faire confiance au « prêt à l'emploi » et accepter de se confronter aux difficultés de la réflexion, en choisissant un trajet argumentatif à l'aide d'une culture solide élaborée au fil des ans. Les connaissances doivent être de première

main, autrement dit, exercées par les élèves mis en contact direct avec la pertinence des textes, condition sans laquelle la pensée reste mécanique, sans pertinence, sans aucune dynamique.

## II. EXIGENCES SUR LE PLAN DE L'EXPRESSION

Le premier point sur lequel il est nécessaire de faire preuve d'une extrême rigueur est celui de l'expression, de l'usage de la langue. L'expression est en général convenable chez la plupart des candidats, ce qui sanctionne davantage tous ceux qui ne répondent pas aux exigences orthographiques et plus généralement à celles de l'expression écrite. Soulignons qu'au-delà de 5 fautes d'orthographe et de syntaxe, le correcteur procède à une pénalisation automatique et progressive. Il s'agit bel et bien de maîtriser l'exercice de l'écrit, condition nécessaire à la formulation claire et concise de sa propre pensée. Cela se traduit par un soin extrême apporté à la présentation. En effet, il ne faut pas oublier que le correcteur est en premier lieu un lecteur, et de ce fait, une copie mal agencée, dont la calligraphie rebute par son irrégularité, se présente d'emblée avec un *a priori* très négatif. Cependant, bien qu'il s'agisse ici d'une condition nécessaire, la simple correction de la langue n'est pas une condition suffisante pour se démarquer de tous les autres candidats. Les jurys soulignent avec beaucoup d'insistance que les candidats faisant preuve d'une certaine approximation dans le vocabulaire, sont systématiquement sanctionnés dans la mesure où cette approximation rend la réflexion imprécise et souvent mal ciblée. Autrement dit, la rigueur de la pensée doit se conjuguer avec le choix du mot juste : la construction de la pensée s'accompagne d'un effort permanent pour nuancer ses positions, et cela au moyen d'une grande précision et rigueur du vocabulaire utilisés ; par exemple, le terme « naturel » n'obéit pas au même sens selon le plan dans lequel la réflexion s'inscrit : soit, ce terme désigne « ce qui contient en soi le principe de son développement », et dans ce cas précis il s'oppose à tout ce qui est artificiel ; soit, il renvoie à « ce qui est spontané, immédiat », s'opposant à ce qui relève du culturel, médiatisé par la réflexion ; une telle définition permet alors de recourir au concept d'état de nature, état dans lequel il n'existe pas de pouvoir politique hiérarchiquement supérieur, ni de lois communes extérieures.

Toutefois, il ne s'agit surtout pas de tomber dans l'excès inverse et qui consiste à utiliser au fil des pages un jargon technique, soit disant philosophique et qui se révèle inefficace car il est mal maîtrisé et mal défini. Les candidats doivent renoncer à ce style qui en réalité est horripilant : « un questionnement qui pose problème », « un sujet nécessairement paradoxal ». Par exemple, nombreux sont les candidats qui utilisent le terme « impact », une pensée qui produit « un impact », comme si la

réflexion produisait une violence physique sur le sujet ; le terme « transcendantal » également revient chaque année pour signifier une pensée qui, semble-t-il, dépasse le candidat ou le transporte dans les hautes sphères philosophiques. Rappelons que Kant opère la distinction entre *transcendant* et *transcendental*, ce dernier terme signifiant ce qui se présente comme condition de possibilité de la connaissance. Chaque terme doit être employé uniquement dans la mesure où il se présente comme le mot juste pour traduire un mouvement de pensée. Ceci implique, que le travail d'écriture est un labeur sur lequel il est nécessaire de revenir sans cesse jusqu'au point où la phrase dans sa simplicité même exprime la profondeur de la réflexion.

Enfin, il est pertinent de préciser l'usage des conjonctions de coordination qui sont fort mal employées. En tenant compte qu'une dissertation est un mouvement dynamique de la pensée, il faut également porter son attention sur l'utilisation des mots de liaison. Trop souvent, ces articulations sont mal employées ou répétées à l'infini. Sur ce point, deux remarques essentielles : d'une part, il convient d'éviter les liaisons qui marquent une juxtaposition de la pensée, telles que « en outre », « par ailleurs », « de même », « de plus »... En effet, la dissertation est un chemin constitué d'étapes et de rebondissements, et non la répétition d'une même idée ou argumentation. D'autre part, la pertinence d'une articulation réside dans sa justesse et dans son emploi à des moments stratégiques de la pensée ; par exemple, pour marquer une objection ou le passage à une nouvelle argumentation. C'est pourquoi, il est primordial de ne pas en abuser, sous peine de ne plus faire apparaître ce changement d'orientation de la réflexion qu'elles sont censées transmettre. Il ne faut pas confondre les conjonctions causales « donc » avec les conjonctions concessives « cependant » ou « toutefois ». L'articulation conserve son effet lorsqu'elle est utilisée à bon escient, autrement dit là où la réflexion l'impose d'elle-même. Il convient d'en utiliser moins mais de mieux les utiliser.

### III. ANALYSE ET LECTURE DU SUJET

Le défaut de candidats réside dans le fait qu'ils ne savent guère lire un sujet de culture générale. Cela peut sembler surprenant, mais le libellé du sujet exige une lecture particulière capable d'extraire les données et de cerner les enjeux posés. Rappelons que le libellé du sujet n'est jamais choisi au hasard, ce qui implique qu'il comporte toujours de précieuses indications. Ceci est d'importance car cela implique que le secret d'un sujet se trouve toujours dans sa forme, dans la formulation verbale et dans l'ordre des mots ; traiter le sujet « foi et crédulité » n'est pas la même chose que « foi ou crédulité » : dans le premier cas, le sujet exige d'étudier

la nature de la relation entre les deux notions alors que dans le deuxième cas, il s'agit d'une alternative à partir de laquelle, toujours en maintenant la relation entre les deux termes, il s'agit de déterminer un ordre hiérarchique, voire un rapport de forces. De même « croire et savoir » met en œuvre deux formes verbales qui désignent des dispositions, des actes ou événements mentaux, plutôt qu'une réflexion sur la notion du rapport entre la croyance et le savoir. Les conséquences immédiates d'une lecture superficielle ou inattentive consistent, d'une part, dans une lecture qui opère par *amalgame*, autrement dit, le fait que le sujet soit posé sous une forme ou sous une autre ne change rien dans la réflexion du candidat. Une telle position se révèle catastrophique car elle fait abstraction de la singularité du sujet. D'autre part, une lecture trop rapide conduit à l'*émiettement*, ce qui revient à considérer chaque mot du sujet pour lui-même, sans s'intéresser aux diverses relations qui existent entre les différents termes qui composent le sujet et qui en déterminent toutes les nuances.

Lire un sujet revient à l'analyser mais cette étude peut se révéler stérile si le candidat se borne à opérer une décomposition mécanique et artificielle du libellé, éradiquant ainsi tout effort de réflexion qui consiste à éclairer la nature des relations entre les termes. C'est pourquoi afin d'éviter ces égarements, il convient de reprendre les termes du sujet d'en étudier la polysémie qui doit être inscrite dans la relation aux autres termes. Les termes d'un sujet ont toujours plusieurs sens, car c'est à cette condition qu'il devient possible de nuancer les différentes lectures du sujet, de préciser ainsi les domaines de questionnement dans lequel s'inscrit le libellé du sujet ; ainsi, un sujet tel que « l'improbable » se définit en un double sens : soit il exclut toute probabilité, soit il se prive de cette probabilité. Le choix de la forme du sujet est également décisif ; ce n'est pas la même chose de se demander si « toute passion est déraisonnable ? » et de réfléchir sur la proposition « toute passion est déraisonnable » : dans le premier cas, il s'agit d'un sujet ouvert dont il faut mesurer les différentes prises de position, alors que dans le deuxième cas, le candidat part d'un constat, d'une proposition établie qu'il convient de justifier et de mettre en perspective selon ses diverses modalités. Ceci exige donc un examen attentif et réfléchi à la composition et à la formulation du sujet proposé de façon à ce qu'à partir de la singularité de chaque terme et de ses sens, il devienne possible de construire une unité, et cela à travers la mise en questionnement des différents aspects du sujet et la formulation d'une problématique, proposée à la réflexion comme le fil directeur de tout le devoir.

Le libellé du sujet doit être étudié pour lui-même, dans toute sa spécificité car il comporte toujours de précieuses indications. Ce qui exige de la part du candidat, une analyse précise et rigoureuse du vocabulaire, de la forme et de l'ordre des mots du libellé. Le secret d'un sujet réside dans sa formulation, ce qui implique qu'à ce stade de la réflexion, le candidat doit « oublier » ses connaissances.

Il faut reconnaître que le candidat est confronté à une tâche ardue, puisqu'il s'agit, pas moins, de constituer une unité problématique qui soit à la fois capable de rendre la richesse du thème et de manifester toute la singularité du questionnement posé. Or, la plupart des copies s'en tiennent à une pure énumération d'arguments, de questions qui se caractérisent par leur généralité et leur manque de pertinence. Ce sont des questions qui ne sont guère intériorisées mais bel et bien empruntées à un cours, à une connaissance de seconde main, ce qui traduit un manque criant de réflexion personnelle. Ce qui explique cet échec, c'est en premier lieu le refus du candidat de se confronter à la contradiction, à l'inquiétude créée par l'interrogation. Au lieu, de s'engager dans le sujet, de se l'approprier, le candidat tente de le ramener à un terrain connu, à savoir que son objectif n'est plus de considérer le sujet pour lui-même mais bien au contraire d'en faire un prétexte pour pouvoir réciter ces maigres connaissances. Les jurys déplorent cette insuffisance qui dénote une certaine immaturité de la pensée, pensée qui refuse d'assumer la question posée et de s'y engager personnellement. Précisons que cet engagement personnel ne revient pas à penser en dehors de toute référence mais à penser avec et à partir de ses références.

Il convient d'insister ici sur l'exigence primordiale en termes de problématisation. Celle-ci n'est pertinente qu'en répondant aux deux exigences suivantes : en premier lieu, considérer le sujet pour lui-même, en prêtant attention à l'ordre des mots et à leur composition. Ensuite, la problématisation ne consiste pas à formuler le sujet tel quel ou bien le reformuler avec d'autres mots. Cela ne serait alors qu'une simple substitution lexicale et sémantique qui transformerait le discours réflexif en un discours rhétorique. Le sujet n'est qu'un point de départ qu'il convient de considérer en lui-même et d'en dégager toute la richesse en faisant apparaître ses différents horizons de questionnement. Or, ces derniers ne peuvent émerger qu'en analysant les termes du sujet et en les interrogeant dans leur relation. Les candidats doivent garder présent à l'esprit que chaque année le sujet proposé vaut à chaque fois pour lui-même, ce qui exige de le considérer dans toute sa singularité, abstraction faite, dans un premier temps, de ses connaissances et de ce que l'on aimerait dire sur le thème.

En l'absence de telles exigences, les jurys sanctionnent immédiatement les copies dont l'introduction se réduit à une formalité, dénuée de raison d'être, et dont la visée est de dénaturer le sujet, de l'éviter, en se contentant d'annoncer un programme, alors qu'il s'agit de formuler un problème. Autrement dit, toute proposition de démonstration se révèle inutile dès lors qu'elle ne répond à rien. Ce n'est pas non plus en se contentant d'opérer un plan en trois parties selon le modèle pseudo-dialectique du « Oui », « Non », « Peut-être ». La pensée pour être dynamique a certes besoin de rigueur dans son cheminement et dans sa problématisation, mais elle ne peut s'emprisonner dans de tels carcans stériles qui ne font que figer la réflexion au lieu de la stimuler.

L'intitulé du sujet doit être la seule matière à questionner, en le considérant dans sa singularité afin d'en dégager les problèmes qui lui sont inhérents. En ce sens, l'intitulé du sujet ne se confond pas avec la problématique : le premier est le point de départ du problème, le second en est le noyau.

#### **IV. ORGANISATION DE LA PENSÉE**

La dissertation de culture générale doit manifester une maîtrise accrue de la langue et de l'organisation de la pensée. Cela suppose qu'elle doit être capable de mettre en évidence une *pensée en exercice* qui se caractérise par un ordre rigoureux et par un mouvement dynamique d'étapes et de rebondissements, qui permettent sans cesse de renouveler la réflexion. Par conséquent, toutes les copies qui s'en tiennent à un plan rhétorique, figé et stérile connu sous les termes mal appropriés de « thèse », « antithèse » et « synthèse » sont systématiquement sanctionnés par leur pauvreté intellectuelle. Ce n'est pas non plus en indiquant les parties sous la forme de I, II et III que cela donnera plus de consistance à la copie.

Une autre erreur signalée fréquemment par les correcteurs est la récitation de connaissances et l'énumération de références, de doctrines philosophiques. Celle-ci présente trois défauts majeurs : d'abord, elle suggère que le candidat n'est pas en position de réflexion dans la mesure où il privilégie l'exercice de mémorisation au lieu de se servir de ses connaissances pour répondre au sujet. Ensuite, cet enchaînement de thèses rompt toute démarche progressive de la pensée puisqu'il n'existe dans ce cas aucune remise en question des arguments. Il manque une logique qui œuvre par questions et qui présente des arguments pour y répondre. En effet, la dissertation est une démonstration qui évolue par questions, et qui sollicite en ce sens une nouvelle argumentation capable de faire évoluer le mouvement de pensée. La question est essentielle en ce qu'elle marque une *crise de la pensée* à un moment donné. Enfin, cela dénote un manque de distance à l'égard de ses propres connais-

sances, distance nécessaire pourtant pour traiter le sujet dans toute sa spécificité : sans cette distance, le candidat refait toujours la même dissertation, indépendamment des sujets posés.

Ce manque d'organisation de la pensée est perceptible dès l'introduction. Mal habitués à faire l'introduction une fois le devoir terminé, les candidats rédigent une introduction très maladroite qui est composée de trois phases, chacune correspondant à une des parties du développement, et tout cela sans lien logique, sans unité problématique, sans enjeu clair. Ce qu'il manque ici c'est précisément les liens entre les différentes parties qui sont autant de moments de pensée qui n'existent que parce qu'ils s'enchaînent dans une logique de démonstration et de questionnement du sujet. C'est pourquoi toutes les copies qui juxtaposent des arguments sont sanctionnées car elles ne montrent en rien une pensée à l'œuvre, susceptible de suggérer au correcteur qu'il s'agit bien là d'une pensée organisée de façon cohérente et bien construite.

## **V. LA RICHESSE DES SAVOIRS**

Notons enfin que les références pour la dissertation de culture générale ne se réduisent pas à la littérature et à la philosophie. Toutes les sources de savoirs susceptibles de représenter un intérêt scientifique et culturel peuvent être utilisées à condition qu'elles soient suffisamment rigoureuses pour mener une démonstration pertinente et décisive, pour appréhender les questions de notre existence au monde.